

L'ESSENTIEL

ÉDITION 2024



Fondation de l'Avenir

Accélérons la recherche en santé

Actrice du progrès, de la fraternité et de la solidarité, la Fondation de l'Avenir réalise sa mission grâce à vous. L'année 2024 a permis de finaliser le 1^{er} plan triennal des ambitions 2022/2030, être toujours au plus proche des acteurs de santé, attentifs aux transformations de la recherche en prévention et soin et engagés pour un bénéfice patient le plus direct.

Afin de capitaliser sur les connaissances déjà acquises et préparer des axes de recherche déterminants pour demain, nous avons travaillé avec des cliniciens et experts dans la réalisation de programmes, telle la création de l'Institut de la Prévention des Vulnérabilités en Santé, aux côtés du professeur Régis AUBRY.

En regard de nos ressources disponibles, nous avons maintenu un niveau significatif de soutien sur d'autres dispositifs auprès des chercheurs, appels à projets, prix, Bourse Avenir Recherche en Soins, et sur la diffusion d'informations sur les réalités et espoirs de la recherche.

Avec nos parties prenantes, nous avons franchi des étapes importantes : Pour tenir compte des évolutions, nous avons finalisé la réforme statutaire par l'approbation du règlement intérieur par l'Etat.

Merci pour votre engagement fidèle à nos côtés, avec nos partenaires et les chercheurs. C'est ensemble que nous contribuons à l'amélioration de la santé de chacune et chacun.



Marion
LELOUVIER,
Présidente
du directoire

Renouvellement des instances

Fin 2023, le conseil de surveillance a renouvelé les instances, dont le directoire pour un mandat de 3 ans (2024/2026). Le directoire a été reconduit à l'identique, jusqu'à la nomination d'un nouveau vice-président en octobre. Le conseil a ainsi marqué son soutien au directoire pour mener à leur terme les objectifs 2022/2030.

<https://www.fondationdelavenir.org/la-fondation/notre-organisation/>

3^e édition du Baromètre Recherche Médicale (BRM)

En 2019, la Fondation a créé le Baromètre Recherche Médicale pour donner la parole aux Français et aux acteurs de santé afin de mieux prendre en considération leurs représentations et leurs attentes en matière de recherche médicale. L'objectif du BRM est également de contribuer à la définition des orientations scientifiques de la Fondation.

En 2024, pour sa 3^e édition, le BRM a été enrichi avec la consultation des biologistes. <https://www.fondationdelavenir.org/publication/barometre-recherche-medicale-2024/>

11^e cérémonie des Trophées de l'Avenir

Le 4 décembre 2024, s'est déroulée la 11^e cérémonie des Trophées, dans l'enceinte du Conseil économique, social et environnemental (Palais Léna, Paris), au cours de laquelle cinq prix ont été décernés à des chercheurs d'excellence. Le Docteur Benoît CHASSAING a été récompensé par le Prix MFP des donateurs grâce au vote des donateurs.

Retrouvez tous les Lauréats et les temps forts de la soirée : <https://www.fondationdelavenir.org/retour-sur-la-11e-ceremonie-des-trophees-de-lavenir/>

Chiffres clés 2024

Près de 6 M€ affectés les missions sociales

185 dossiers de candidature soumis

28 projets APRM financés et 21 projets présélectionnés

40 000 donateurs actifs

185 bénévoles, membres des instances et experts scientifiques

73 réunions d'instances

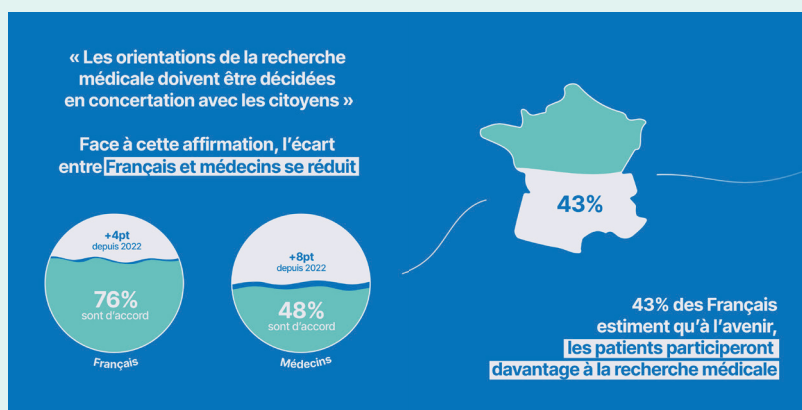
Zoom sur quelques actions 2024

Le Baromètre Recherche Médicale

Depuis 2019, la Fondation donne la parole aux Français et aux acteurs de santé afin de mieux appréhender et prendre en considération leurs attentes en matière de recherche médicale. Les résultats contribuent à la définition des orientations scientifiques de la Fondation.

En interrogeant 1 000 Français et 201 professionnels de santé, dont pour la première fois pour le 3^e Baromètre Recherche Médicale des biologistes médicaux, l'étude a mis en lumière plusieurs constats :

- 66 % des Français ont confiance en la recherche médicale, mais souhaitent être mieux informés avant de s'y engager ;
- l'implication des citoyens est jugée primordiale : 75 % estiment que les orientations de la recherche doivent être définies en concertation avec eux ;
- la recherche médicale est perçue comme un levier pour améliorer les soins, avec une participation possible sous diverses formes (don, enquête, partage de données) ;
- enfin, une meilleure transparence de l'information apparaît nécessaire pour renforcer ce lien de confiance entre recherche et société.



Les donateurs au plus proche des chercheurs



Rencontre donateurs 2024 avec le Dr Benoît CHASSAING
à l'Institut Pasteur à Paris

[Vidéo de la rencontre donateurs](#)

C'est pour la Fondation essentiel d'être un lien direct entre les chercheurs et les donateurs, notamment en organisant annuellement des visites de laboratoire des chercheurs soutenus. En juin 2024, les donateurs ont pu rencontrer le docteur Benoît CHASSAING, chercheur Inserm, sur son nouveau lieu de recherche à l'Institut Pasteur (Paris). Ce dernier a partagé ses travaux sur le microbiote intestinal et son rôle dans le cancer colorectal, avant de dévoiler son laboratoire aux participants. Il a terminé la visite en remerciant les donateurs pour leur soutien, car ce nouveau programme de recherche a été rendu possible uniquement grâce à leur soutien financier.

Suite aux votes des donateurs, ce chercheur a aussi été élu Lauréat du Prix MFP 2024 des donateurs. Ce prix lui a été remis lors de la 11^e cérémonie des Trophées de la Fondation de l'Avenir.

Focus sur les legs

Tous les ans, des donateurs décident de porter leur générosité jusqu'à leur testament en désignant la Fondation comme légataire universel ou légataire particulier. Dès lors, la succession est exempte de tout frais puisque le legs est réalisé au bénéfice d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Les legs permettent d'envisager des soutiens sur le long terme. Ainsi, le legs de M. DEROCHÉ a permis de financer des bourses doctorales de 3 ans en neurologie, et également de contribuer aux recherches du programme Ptolémée porté par le professeur Jean-Jacques LEMAIRE, dans le but de cartographier le cerveau (<https://www.fondationdelavenir.org/la-recherche-sur-le-cerveau-une-thematique-essentielle-pour-la-fondation-de-lavenir/>).

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 01 40 43 23 74

Rapport financier 2024

Compte de résultat par origine et destination en €	Exercice 2024		Exercice 2023	
Compte de résultat par origine et destination en €	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
1- Produits liés à la générosité publique dont : dons, legs, mécénat	4 523 670	4 520 124	7 011 462	7 011 462
2- Produits non liés à la générosité publique dont : cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises	2 268 942		1 764 975	
3- Subventions et autres concours publics	300	300		
4- Reprises sur provisions et dépréciations	10 515	6 242	114 361	100 112
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	5 666 750	1 905 863	4 881 668	2 206 787
TOTAL	12 470 177	6 432 529	13 772 467	9 318 361
Charges par destination				
1- Missions sociales	5 955 154	3 504 404	4 433 911	2 958 638
2- Frais de recherche de fonds	1 083 629	1 005 915	1 092 940	1 047 948
3- Frais de fonctionnement	595 526	435 550	600 261	520 667
4- Dotations aux provisions et dépréciations	125 185		242 641	
5- Impôts sur les bénéfices				
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	4 532 014	1 486 661	7 997 124	4 791 108
TOTAL	12 291 508	6 432 530	14 366 877	9 318 361
Excédent ou déficit	178 669		-594 410	

EMPLOIS 2024

• **LES MISSIONS SOCIALES** représentent près de 6 M€ (hors utilisation des fonds dédiés), soit 1,5 M€ en plus par rapport à 2023, dont 3,5 M€ ont été financés directement par la générosité publique.

• **LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS** sont stables par rapport à 2023 et s'élèvent à 1 M€.

Ces emplois correspondent :

- Aux frais d'appel à la générosité publique, financés par les donateurs.
- Aux frais de recherche de fonds privés, financés par les mécènes.

• **LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

soit 0,6 M€, stables par rapport à 2023, couvrent les frais généraux pour le seul fonctionnement de la structure hors activité.

RESSOURCES 2024

• **LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC** sont constituées de dons et legs pour un montant de 4 523 M€. La collecte par dons se maintient (+ 60 K€). La variation la plus importante entre 2023 et 2024 porte sur les legs, en raison du legs exceptionnel perçu en 2023.

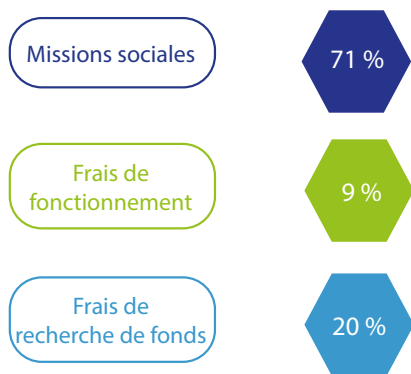
• **LES AUTRES FONDS PRIVÉS ET LES AUTRES PRODUITS** à hauteur de 2 268 M€, sont issus du mécénat et des produits financiers.

[Retrouvez l'intégralité des données dans le rapport financier 2024 sur <https://www.fondationdelavenir.org/la-fondation/transparence-ethique/>]

Répartition des emplois

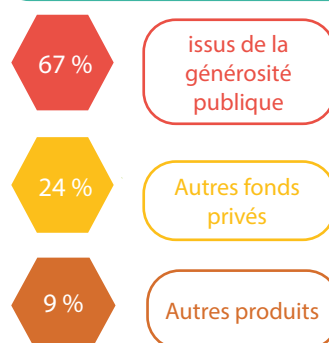


Répartition des emplois des ressources collectées auprès du public



Les pourcentages se distinguent entre les répartitions des emplois, en raison de l'impact des frais de recherche de fonds. Ces frais sont quasi exclusivement constitués par l'appel à la générosité publique et les communications auprès des donateurs (97 %).

Origine des ressources



La générosité publique connaît une baisse importante (-13 pts par rapport à 2023). En 2023, un legs exceptionnel avait fortement impacté à la hausse le montant de la générosité publique. Dans un contexte de tensions sur les financements publics, il est important de maintenir la générosité publique au bénéfice des chercheurs.

Bilan simplifié 2024

Actif	Exercice		Passif	Exercice	
	N	N-1		N	N-1
Actif (net) en €			Passif en €		
1- Actif immobilisé	9 446 263	9 729 938	1- Fonds propres	12 347 009	13 337 613
			dont :		
Immobilisations incorporelles	95 051	103 950	Fonds propres avec et sans droit de reprise	5 522 121	5 522 121
Immobilisations corporelles	6 610	28 838	Réserves	5 132 220	5 655 130
dont : biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	693 470	296 817	Report à nouveau	0	71 500
Immobilisations financières	8 651 132	9 300 332	Excédent ou déficit de l'exercice	178 669	-594 410
			Fonds dédiés des fondations abritées	1 514 000	2 683 272
2- Actif circulant	16 830 163	17 136 231	2- Fonds dédiés et fonds reportés	12 864 257	12 510 200
dont :					
Valeurs mobilières de placement	7 154 519	6 633 176			
Disponibilités	8 683 688	9 482 100	3- Provisions pour risques et charges	41 757	20 357
3- Autres	0	0	4- Dettes	1 023 403	997 999
			5- Autres	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	26 276 426	26 866 169	TOTAL GÉNÉRAL	26 276 426	26 866 169

À l'actif

L'actif **immobilisé** s'élève à 9,4 M€ (montant net).

Les principales variations enregistrées au cours de l'exercice sont liées à une diminution significative des immobilisations corporelles. En 2024, la Fondation de l'Avenir a fait le choix de changer de locaux, pour plusieurs raisons :

- Intégration des nouvelles modalités de travail avec le développement du télétravail.
- Accentuation de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) par l'occupation de locaux modernes, moins énergivores.
- Attention maintenue sur les coûts de structure.

• La **trésorerie** de la Fondation de l'Avenir s'élève à 15,8 M€.

Ce montant est constitué de 7,16 M€ de valeurs mobilières de placement, qui ont connu une hausse de 0,5 M€ et permettent à la Fondation d'honorer les engagements pris en missions sociales et d'assurer la pérennité et le développement de ses activités, et de répondre aux impacts conjoncturels et aux besoins émergents.

Agrément du Don en Confiance

La Fondation est membre du Don en Confiance depuis 1998 et agréée depuis 2000. Cet agrément a été renouvelé en 2022 pour la 8e fois consécutive.



Certification des comptes

Les comptes de la Fondation de l'Avenir sont certifiés sans réserve par un commissaire aux comptes, le cabinet Jégard et associés, renouvelé pour un mandat de 6 ans à compter de l'exercice 2023. Ils sont publiés au Journal Officiel et déposés en Préfecture.

Au passif

Les **fonds propres** de l'organisation s'élèvent à 12,3 M€, dont 10,3 M€ au titre de l'activité propre et 2 M€ au titre des 7 fondations abritées.

Les **fonds dédiés affectés** augmentent, par prélèvement sur les réserves ou sur les fonds non affectés, lors de l'engagement auprès des chercheurs et diminuent au fil de l'avancée des travaux. En 2024, leur diminution globale (13,3 M€ contre 14 M€ en 2023), traduit l'avancée et la réalisation des différents soutiens accordés à la recherche, avec des résultats prometteurs, dans la continuité de la dynamique entamée depuis 2021.

Les réserves

Par la décision du conseil de surveillance le 18 mars 2024, applicable dès l'exercice 2023, la Fondation de l'Avenir a travaillé à mettre son niveau de réserves en cohérence avec l'activité réelle et prévisionnelle de son activité.

Les fonds propres sans droit de reprise n'ont pas augmenté depuis l'exercice précédent car ce montant est supérieur au minimum légal et les revenus de placement qu'ils génèrent sont suffisants.

Pour la Fondation de l'Avenir sur son activité propre, les réserves ont diminué pour soutenir les engagements de l'année, tout en restant supérieures à 12 mois de collecte. Le résultat excédentaire est affecté en report à nouveau.

Pour les Fondations abritées, financées essentiellement par mécénat, les excédents des exercices antérieurs, en fonds dédiés, peuvent être consommés jusqu'à laisser au moins 10 % du budget annuel, sous réserve de l'accord du comité de gestion, permettant de disposer toujours de moyens d'augmenter le soutien ou d'accompagnement sur un thème, une approche ou un projet identifié en cours d'exercice, et non encore lors du budget prévisionnel.

Cette règle s'inscrit en cohérence avec les particularités de la Fondation comme les bonnes pratiques sectorielles et le contexte financier général.